

# Le Mensuel

MARS 2021

MOTS DE LA DIRECTION



## Bonne semaine de relâche à toutes nos familles!

### **NOUVELLES MESURES SANITAIRES DÈS LE 8 MARS PROCHAIN**

Le port du couvre-visage sera obligatoire en tout temps dans la classe, lors des déplacements, ainsi que dans le transport scolaire pour tous les élèves de la 1<sup>re</sup> à la 6<sup>e</sup> année du primaire. À l'extérieur de l'école, les élèves pourront enlever leur masque. Le préscolaire n'est pas touché par cette nouvelle mesure.

D'ici la fin mars, nous recevrons des masques pédiatriques adaptés aux visages des enfants. Dès qu'ils seront disponibles, ces derniers devront être portés à l'école. D'ici là, les parents doivent fournir le couvre-visage.

Lorsque nous reviendrons en zone orange, cette mesure pourrait être modifiée.

### **PONDÉRATION DES ÉTAPES**

Le ministre de l'Éducation a annoncé que la pondération des étapes pour l'année 20-21 est la suivante : étape 1 = 35% et étape 2=65%

### **PLATTE FORME « LÀ POUR TOI »**

Je vous invite à prendre connaissance du feuillet en pièce jointe pour du soutien académique et psychosocial pour les élèves et les familles placés en isolement par la Santé publique.

### **VIGILANCE PENDANT LA RELÂCHE**

Nous vous demandons de garder le cap de la vigilance pendant la relâche scolaire même si la tentation sera grande de profiter de ce congé pour faire des rassemblements ou pour jouer entre amis. Lorsque nous devons fermer des classes, cela complexifie la trajectoire scolaire des élèves pour cette année et ajoute à la tâche des familles impactées par cette fermeture.

### **ACHALANDAGE AU SECRÉTARIAT LE MATIN**

Peut-être vous est-il déjà arrivé de constater la grande affluence au secrétariat le matin. Qu'il s'agisse d'un vêtement oublié, d'une boîte à lunch perdue, des élèves en retard, des suppléants qu'il faut diriger, de parents qui viennent déposer un objet laissé sur la banquette de la voiture ou nous prévenir d'un changement d'horaire, d'accueillir les visiteurs... il y a une foule de choses à faire en très peu de temps le matin. Au-delà de cela, la sécurité des élèves demeure notre priorité.

Afin de permettre à la secrétaire de gérer les réelles urgences, nous vous demandons votre collaboration. Si chacun est à son affaire, arrive à l'heure, que les parents motivent les absences... bien sûr, il y aura toujours les exceptions et nous sommes très compréhensives à cet égard, mais l'effort de tous pourrait faire une réelle différence, plusieurs événements pourraient être gérés rapidement et nous permettre d'être plus efficaces pour les éléments qui le requièrent réellement. Merci d'avance de votre collaboration.

### **PRISE DE MÉDICAMENTS**

Si votre enfant doit recevoir un médicament, le document en pièce jointe est obligatoire. Sans ce document complété et signé, l'école ne pourra administrer le médicament à votre enfant.

## LES LENDEMAINS DU CÉ

Une nouvelle rubrique apparaît à notre « info parents » afin de vous informer des décisions et discussions qui ont lieu lors des conseils d'établissement.

L'activité de financement TPL reviendra cette année pour une 3<sup>e</sup> année afin de soutenir l'Étoile de pédiatrie sociale du Haut-Richelieu. Celle-ci se déroulera dans la semaine du 29 mars. Nous vous invitons à encourager votre enfant pour l'étude de cette dictée permettant d'amasser conjointement des fonds pour sa classe et un organisme de la région.

Vous êtes invité à suivre le comité de parents du CSSS des Hautes-Rivières. Le 11 mars se tiendra une conférence sur le thème de la cyber intimidation et les sécurités des jeunes sur les réseaux sociaux. Surveillez notre page Facebook pour plus d'information.

Petit rappel : En tout temps vous pouvez assister à titre de public à ces rencontres. Vous n'avez qu'à écrire un courriel à Mme Joanis ou à moi et nous vous ferons parvenir le lien TEAMS du prochain Conseil.

Andréane Corriveau, présidente  
andreane.corriveau@hotmail.com

---

## SERVICE DE GARDE



Les inscriptions en ligne pour le service de garde seront disponibles dans la semaine du 8 mars. Un courriel vous sera envoyé pour vous en informer.  
La journée pédagogique du 26 mars est annulée pour reprendre la journée de tempête du 16 février dernier.

Besoins d'informations à notre sujet, n'hésitez pas à me contacter!  
*Annie Grégoire*, Technicienne en service de garde  
450-346-9808 poste:2199.

---



Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
	1	2	3	4	5	6
SEMAINE DE RELÂCHE						
7	8	9	10	11	12	13
	IV	VI	VI	I	II	
14	15	16	17	18	19	20
	III	IV	V	VI	I	
21	22	23	24	25	26	27
	II	III	IV	V	I	Journée de classe Reprise de la tempête du 16 Février.
28	29	30	31			
	VI	I	Conseil d'établissement 19h en TEAMS	II		